

## FINB de revenu mondial géré en fonction du risque First Trust

### Aperçu du fonds

Symbole boursier	ETP
CUSIP	33739T105
Bourse	TSX
Date de création	23/07/2014
Frais de gestion	0,41 % <sup>1</sup>
Ratio des frais de gestion	0,87 % <sup>2</sup>
Fréquence des distributions	Mensuellement
Indice de référence	Indice NASDAQ Global Risk Managed Income <sup>SM</sup>
Couverture contre le risque de change	Partiel <sup>3</sup>
Total de l'actif net	15 048 505 \$

<sup>1</sup> Les frais de gestion maximums correspondent jusqu'à 0,60 % pdb. Les frais de gestion du FNB First Trust couvriront les frais de gestion pondérés des fonds sous-jacents.

### Caractéristiques du portefeuille

Nombre de titres	19
Taux des distributions	3,83 % <sup>4</sup>

Dix principaux titres	% de la valeur liquidative
BMO High Yield US Corporate Bond Hedged to CAD Index ETF	16,19 %
iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF	13,28 %
BMO Emerging Markets Bond Hedged to CAD Index ETF	9,65 %
iShares Advantaged Convertible Bond Index ETF	9,53 %
Vanguard Canadian Short-Term Bond Index ETF	8,49 %
iShares Canadian Corporate Bond Index ETF	5,65 %
iShares Core S&P/TSX Composite High Dividend Index ETF	5,56 %
iShares Core Canadian Long Term Bond Index ETF	3,95 %
Global X Canadian Select Universe Bond Index Corporate Class ETF	3,89 %
Vanguard FTSE Canadian High Dividend Yield Index ETF	3,66 %

Rendement annualisé	1 mois	3 mois	6 mois	année en cours	1-ans	3-ans	5-ans	10-ans	Depuis la création
Valeur liquidative (ordinaire)	2,04 %	2,82 %	6,07 %	3,29 %	9,92 %	8,82 %	4,27 %	4,17 %	3,32 %

<sup>2</sup> États financiers annuels audités et rapport de la direction sur le rendement du fonds en date du 31 décembre 2024

<sup>3</sup> Les fonds indiciaires peuvent être en devise canadienne.

<sup>4</sup> Le taux de distribution est calculé en divisant la plus récente distribution annualisée versée ou déclarée par la valeur de l'actif net. Les taux de distribution peuvent varier. Le montant de la distribution peut comprendre un remboursement de capital à l'occasion.

### Objectif de placement

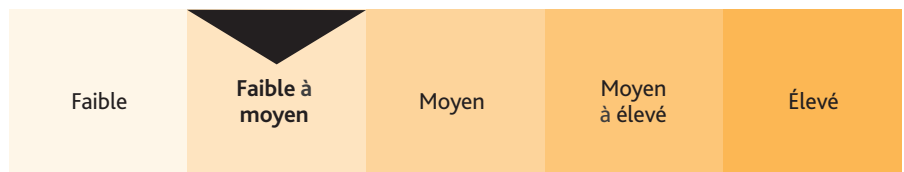
Le FINB de revenu mondial géré en fonction du risque First Trust cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice NASDAQ Global Risk Managed Income (l'« indice »), déduction faite des frais. La stratégie de placement du FNB First Trust consiste à investir dans les titres constituant de l'indice et à détenir de tels titres dans la même proportion que celle qu'ils représentent dans l'indice, ou encore à investir dans des titres visant à reproduire le rendement de l'indice et à détenir de tels titres. L'indice est un indice quantitatif fondé sur des règles et vise à procurer une exposition à des titres qui produisent un revenu au sein d'un cadre assurant la gestion du risque grâce à des placements dans des fonds négociés en bourse qui respectent certains critères et qui se négocient à la Bourse de Toronto.

### Principales caractéristiques

- Guichet unique donnant accès à un portefeuille de FNB qui respecte les critères de l'indice
- Options de revenu négociées à la TSX
- Accès à un modèle de répartition tactique de l'actif conçu par NASDAQ OMX<sup>MD</sup>
- Ratio des frais de gestion inférieur à 1,00 %
- Le taux de distribution prévu est d'environ 4 %

### Niveau de risque

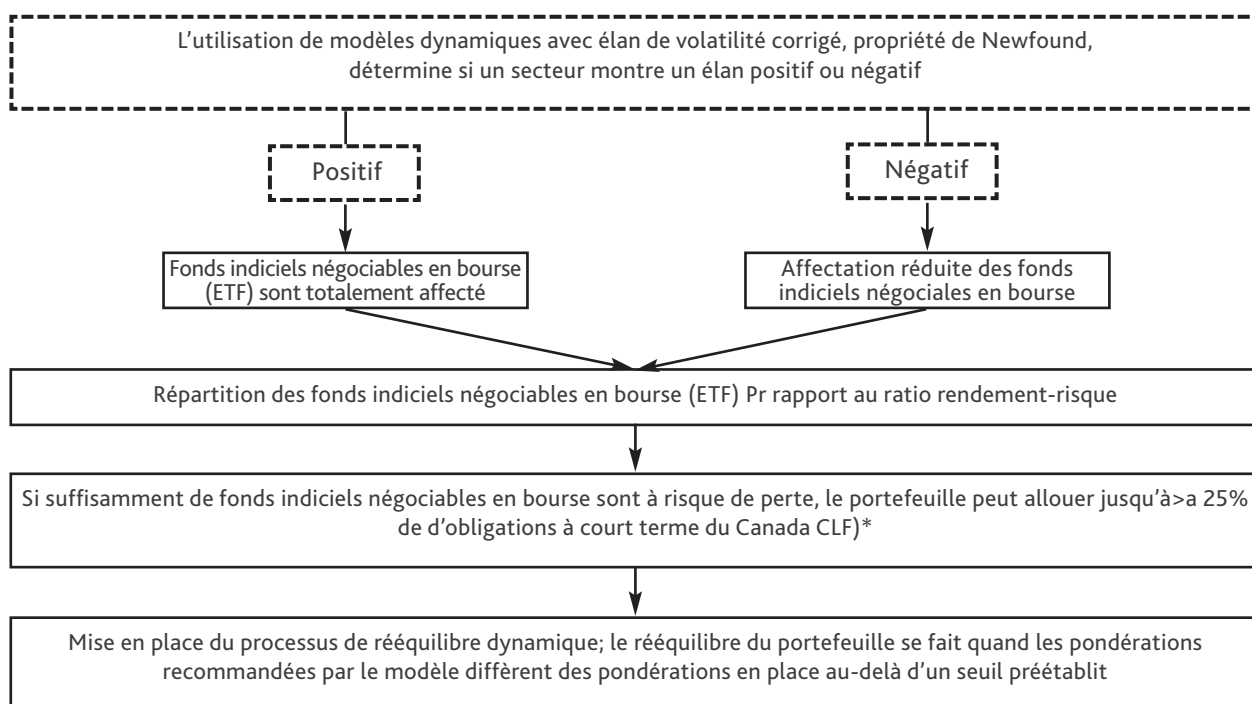
La Société de gestion de portefeuilles FT Canada a établi que la volatilité de ce FNB est **faible à moyen**, selon la fluctuation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il ne s'agit pas d'une indication du niveau de volatilité du FNB dans le futur. Le niveau peut changer au fil du temps. Un FNB assorti d'un niveau de risque faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers pouvant avoir une incidence sur le rendement du FNB, se reporter à la rubrique portant sur les risques dans le prospectus du FNB.

## FINB de revenu mondial géré en fonction du risque First Trust

### Indice de revenu risque global géré NASDAQ processus d'investissement hebdomadaire



\*Une limite de répartition de 25 % est maintenue ; le reste du capital est dirigé vers des obligations à court terme du gouvernement (CLF). La limite assure que le portefeuille ne se concentre pas un seul type d'actif et dirige le portefeuille vers des obligations à court terme du gouvernement quand les modèles ne montrent pas de réelles opportunités d'investissement intéressant.

## À propos de First Trust

First Trust Canada est le fiduciaire, le gestionnaire et le promoteur du fonds. First Trust Canada et ses sociétés affiliées, First Trust Advisors LP («FTA»), le conseiller en valeurs du fonds, un gestionnaire de portefeuille inscrit auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et un conseiller en placement inscrit auprès de la US Securities Exchange Commission et de First Trust Portfolios LP ("FTP"), courtier inscrit auprès de la FINRA, sont des sociétés privées qui fournissent divers services de placement. FTA total de son actif sous surveillance ou sous gestion d'environ 329,79 \$ milliards de dollars américains.

Un placement dans un FNB peut donner lieu à des courtages, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement dans ceux-ci. Les taux de rendement indiqués constituent les antécédents de rendements totaux composés annuels, lesquels comprennent la fluctuation de la valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des frais de placement, des autres frais facultatifs et des taxes et impôts payables par le porteur de parts qui donnent lieu à une réduction du rendement. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se reproduire.

NASDAQ® et Indice NASDAQ revenu mondial géré en fonction du risque sont des marques de commerce ou de service enregistrés du NASDAQ Inc. (qui, avec les filiales, réfèrent à : « les sociétés »), et sont sous licence pour être utilisés par FT Portfolios Canada Co. Les parts de FINB de First Trust (« les produits ») n'ont pas été transmises par les sociétés quant à leur légalité ou pertinence. Les produits ne sont pas émis, endossés, vendus, ou favorisés par les sociétés. Ni les sociétés n'offre de garantie et n'assume de responsabilité en ce qui concerne les produits.